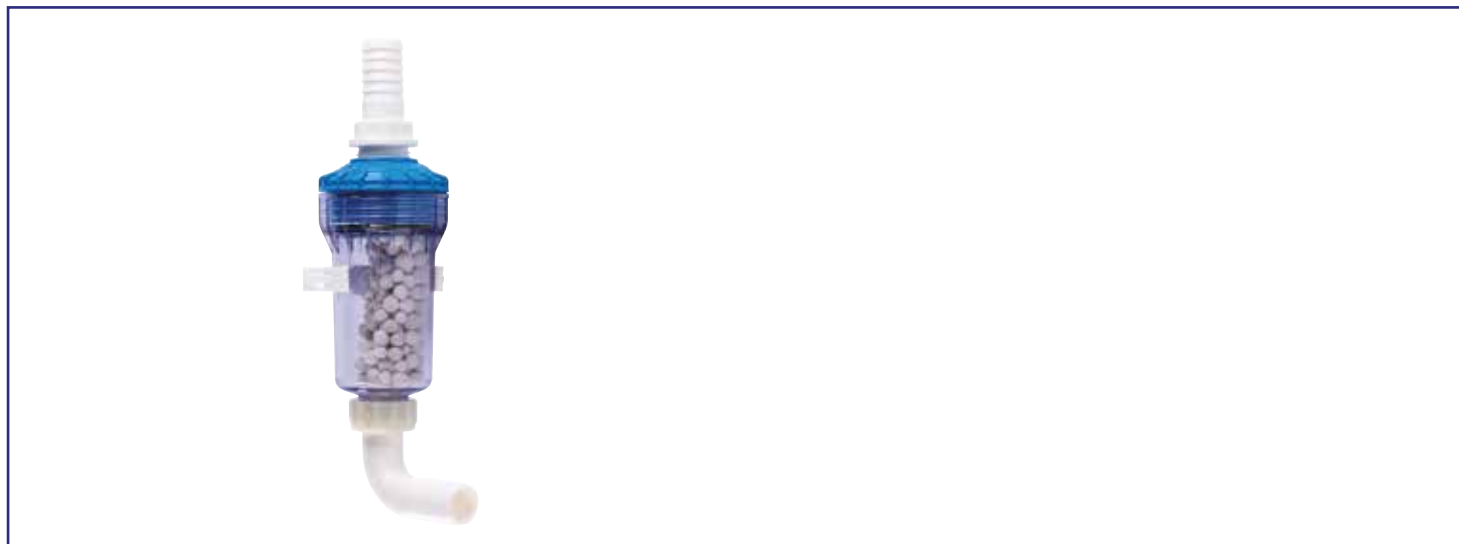


Référence : **105951**

AQUANEUTRAL: NEUTRALISEUR DE CONDENSATS ACIDES POUR CHAUDIÈRE



- **NEUTRALISE LES CONDENSATS DES PRODUITS DE COMBUSTION (FUMÉES)**
- **FENÊTRE TRANSPARENTE POUR UN MEILLEUR CONTRÔLE DE L'ASPECT ET QUANTITÉ DES GRANULATS**
- **MUTLI-POSITION : LIVRÉ AVEC RACCORD DROIT ET COUDÉ**

DESCRIPTION	Aquaneutral est un neutraliseur de condensats acides pour préserver vos tuyauteries des attaques acides. Pour éliminer l'acidité des eaux d'une chaudière avant leur rejet Récipient transparent: faciliter le contrôle de l'état des granules et leurs remplacement Multi positions : livré complet avec tous les raccords nécessaires
CARACTÉRISTIQUES	Aquaneutral est un neutraliseur de condensats acides pour préserver vos tuyauteries des attaques acides.
APPLICATIONS	Lutte contre le rejet acide provenant de la condensation des fumées d'un circuit de chauffage.
CONDITIONS D'UTILISATION	Convient uniquement pour l'application prescrite
COMPATIBILITÉ	Il peut être utilisé avec des chaudières jusqu'à 50 kW de puissance.
PRÉCAUTION D'EMPLOI	Remplacement des granules à épuisement ou tous les 8 à 12 mois.
SPECIFICATIONS D'INSTALLATION	Permet d'améliorer la qualité de l'eau sanitaire, de boisson et de chauffage.
PRESCRIPTION DE POSE	N'est pas adapté pour une application autre que celle décrite ci-dessus. Notre garantie porte sur les défauts de matière ou de fabrication et s'applique dans les conditions définies par le fabricant. La garantie ne couvre pas les consommables, l'usure normale, les pièces mobiles (2 ans), les dommages dus aux chocs, au gel, le défaut d'entretien régulier et approprié, de produits d'entretien trop agressifs ou de traitements de l'eau inadaptés, à la présence de corps étrangers véhiculés par l'eau (limaille, sable, calcaire, etc...) la mise en oeuvre non conforme aux règles de l'art, avis et fiche technique et aux DTU. Raccorder les tuyaux de l'appareil respectant les indications et en serrant à la main. Fixer le système de manière à ce qu'il soit soutenu fermement et en toute sécurité. Remplacer les condensats tous les 8/12 mois